



**Réalisation d'une aire naturelle de stationnement
- SITE DE SAINT-BERNARD -**

Permis d'aménager

PLAN DE SITUATION



Parcelle CH 452

Echelle : 1/6 000^{ème}

PHOTOGRAPHIES DE L'ENVIRONNEMENT PROCHE ET DE L'ENVIRONNEMENT LOINTAIN



Photo du 26/08/2018 de l'environnement proche



Photo du 26/08/2018 de l'environnement lointain

NOTICE

L'aménagement de l'aire naturelle de stationnement réponds à plusieurs enjeux et besoins :

- Capacité d'environ 20 places dont deux places pour les minibus et une place PMR.
- L'aire de stationnement connecte trois sentiers piétons : Le chemin des Anglais, un sentier qui rejoint le Domaine Fleurié, un sentier qui rejoint le Belvédère de la ravine à Jacques.
- l'aménagement de l'aire de stationnement respecte la qualité environnementale du site, l'intégration paysagère, la discrétion et la réversibilité des aménagements avec un impact minimum aux abords des stationnements.
- Les aménagements sont réversibles et ne bénéficient pas d'éclairage public : Le traitement du sol est perméable et confient des matériaux poreux et absorbants (sans asphalte...).
- Les légers terrassements déblais de certaines poches de stationnement permettent de réaliser des petits remblais sur d'autres zones du site sans dénaturer ni abîmer les strates arborées et arbustives en place. Ces travaux s'insèrent discrètement sur le site.
- Les boisements en place sont préservés et conservés par une emprise minimale des espaces de stationnement.
- Au vu des signes de l'importance de l'érosion qui s'opère sur le site, une réflexion sur le chemin de l'eau et sa gestion dans les aménagements futurs a été menée.

Le stationnement comme point d'ancrage au site

- Affirmer l'identité du site en s'inspirant du pavage en basalte servant avant

l'avènement de la voiture, aux passages des charrettes. La liaison vers le chemin des Anglais sera traitée en pavage de basalte. Un aménagement minimaliste qui respecte l'ambiance existante.

- L'espace de circulation de l'aire naturelle de stationnement et les places de stationnement sont traité en mélange terre pierre.
- Deux petites noues de part et d'autre du chemin de la Grande Chaloupe recueilleront l'eau pour l'évacuer.
- Des dalles en pierre incrustées dans le sol délimiteront les différentes places de stationnement.
- Le revêtement poreux des places de stationnement permettra favoriser l'infiltration des eaux et de limiter le ruissellement de l'eau.

La renaturation comme opération de préservation du milieu

- Développer une stratégie végétale singulière qui permet de reverdir le site, ombrager l'aire naturelle de stationnement et intégrer l'aire de stationnement dans le paysage. La palette végétale se compose principalement d'espèces endémiques et indigènes adaptées au contexte. Les trois strates seront exploitées dans le cadre de cette stratégie végétale: strate couvrante, strate arbustive et strate arborée.
- Décompactage du sol et renaturation au niveau de l'actuel parking.
- Le tronçon de la voie communale situé entre le projet de l'aire naturelle de stationnement

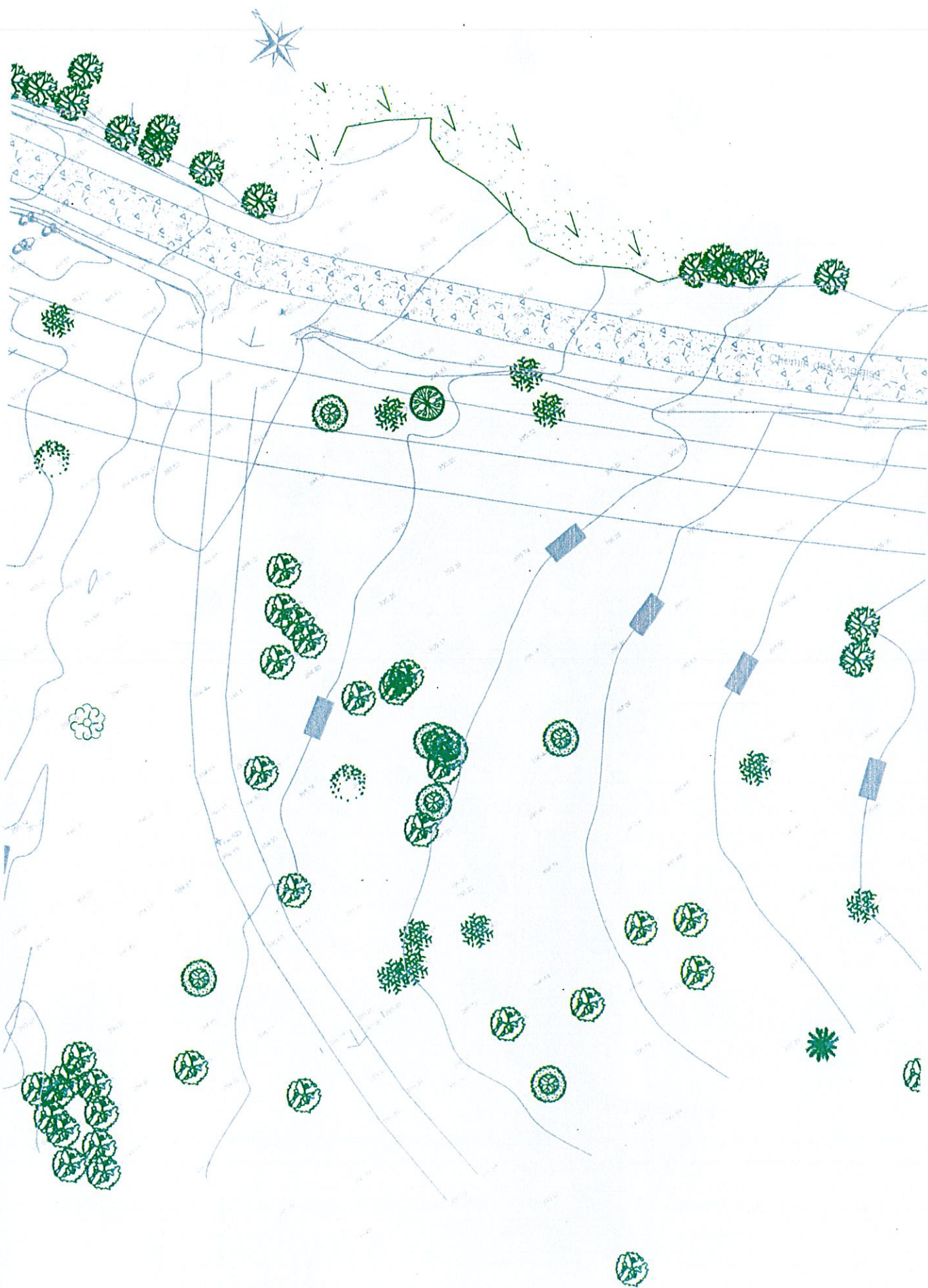
et l'entrée du Chemin des Anglais sera requalifiée, de façon à renouer avec le caractère historique du Chemin des Anglais. Le béton balayé sera partiellement supprimé pour respecter l'histoire du site et réduire le ruissellement néfaste pour le chemin des Anglais.

- Les végétaux endémiques et indigènes proviendront de la pépinière mise en place par le Conservatoire du Littoral pour le projet Life + au niveau de la Grande Chaloupe.
- Les quelques arbres exotiques, minoritaires dans le projet seront issus de pépinières locales. Les végétaux exotiques sont utilisés pour réaliser une transition douce entre les habitations proches du site et les espaces plus naturels.

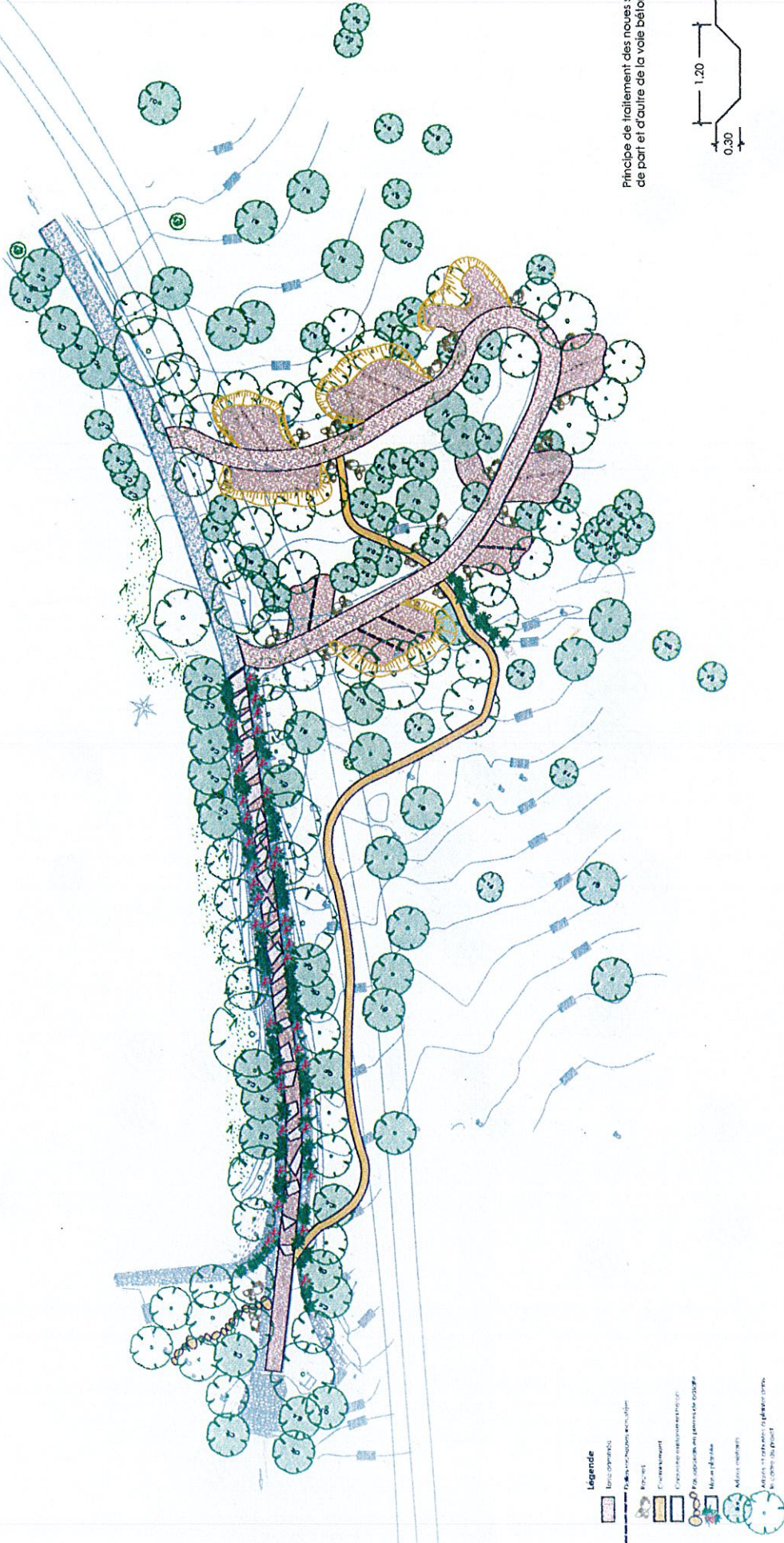
Mise en valeur et sécurité du site

- Repositionnement de la barrière d'accès technique.
- Entretien des arbres dont la masse foliaire obstrue les vues sur le grand paysage
- Elaguer les branches dangereuses.

PLAN DE L'ETAT ACTUEL - Extrait du plan topographique - Echelle : 1/200ème





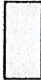






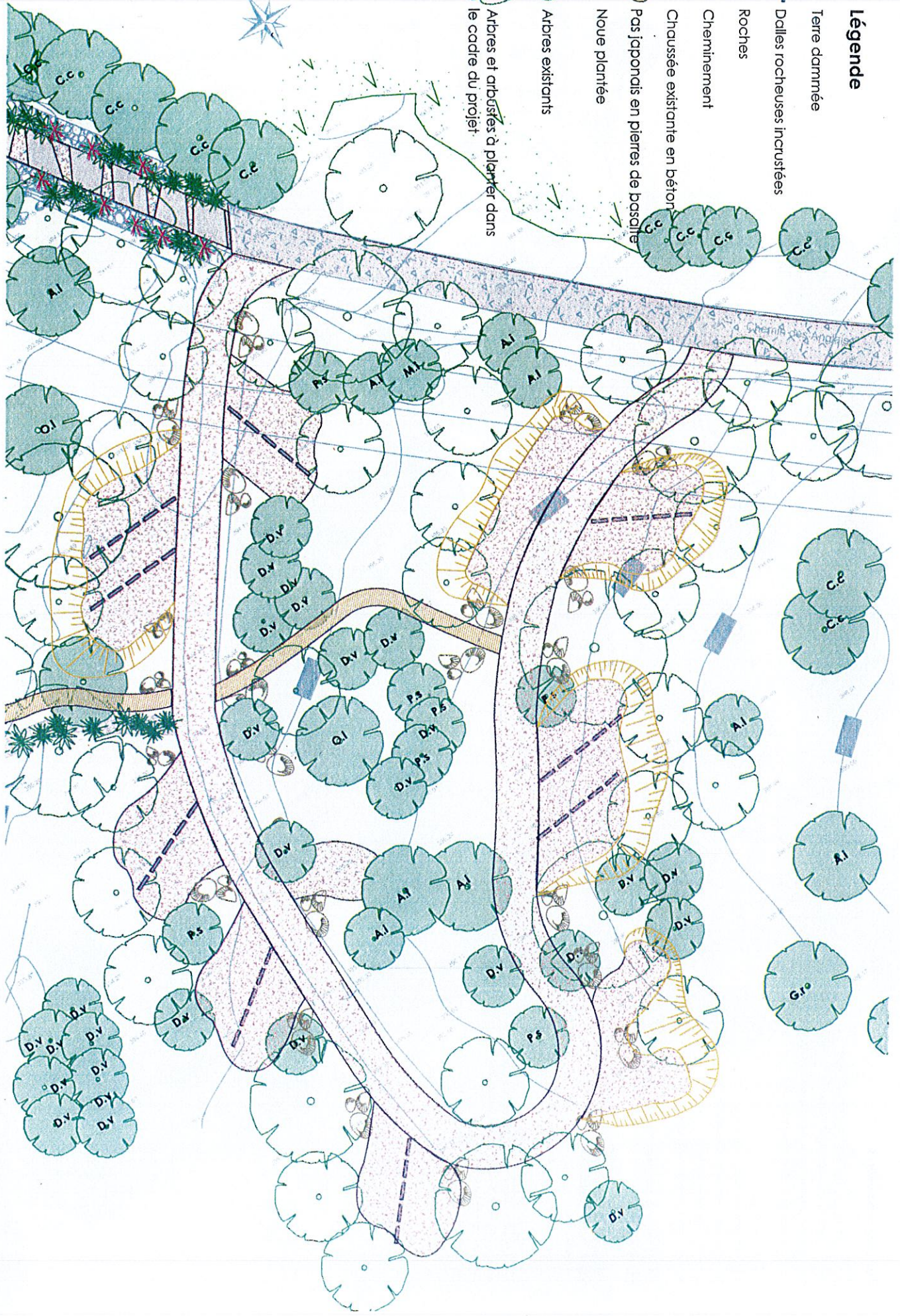
PLAN D'ENSEMBLE - Echelle : 1/500^{ème}



PLAN DE LA ZONE DE STATIONNEMENT - Echelle : 1/200ème

Légende

-  Terre dammée
-  Dalles rocheuses incrustées
-  Roches
-  Cheminement
-  Chaussée existante en béton
-  Pas japonais en pierres de basalte
-  Nouvelle plantation
-  Arbres existants
-  Arbres et arbustes à planter dans le cadre du projet



PLAN DES PLANTATIONS - Echelle : 1/200^{ème}

Végétaux existants

Arbres et arbustes, endémiques et indigènes

D.v - *Dodonea viscosa* - Bois d'arnette

P.s - *Pitiosporum senacia* - Bois de joli de cœur

O.l - *Olea lancea* - Bois d'olive blanc

Arbres exotiques

M.i - *Mangifera indica* - Mangouier

G.r - *Grevillea robusta* - Grévilloire

C.c - *Casuarina equisetifolia* - Filao

A.l - *Albizia lebeck* - Bois noir

Végétaux à planter dans le cadre du projet

Arbres, arbustes et plantes vivaces fournis par le Conservatoire du Littoral

- Arbres : 10 u

- Arbustes et plantes vivaces : 50 u

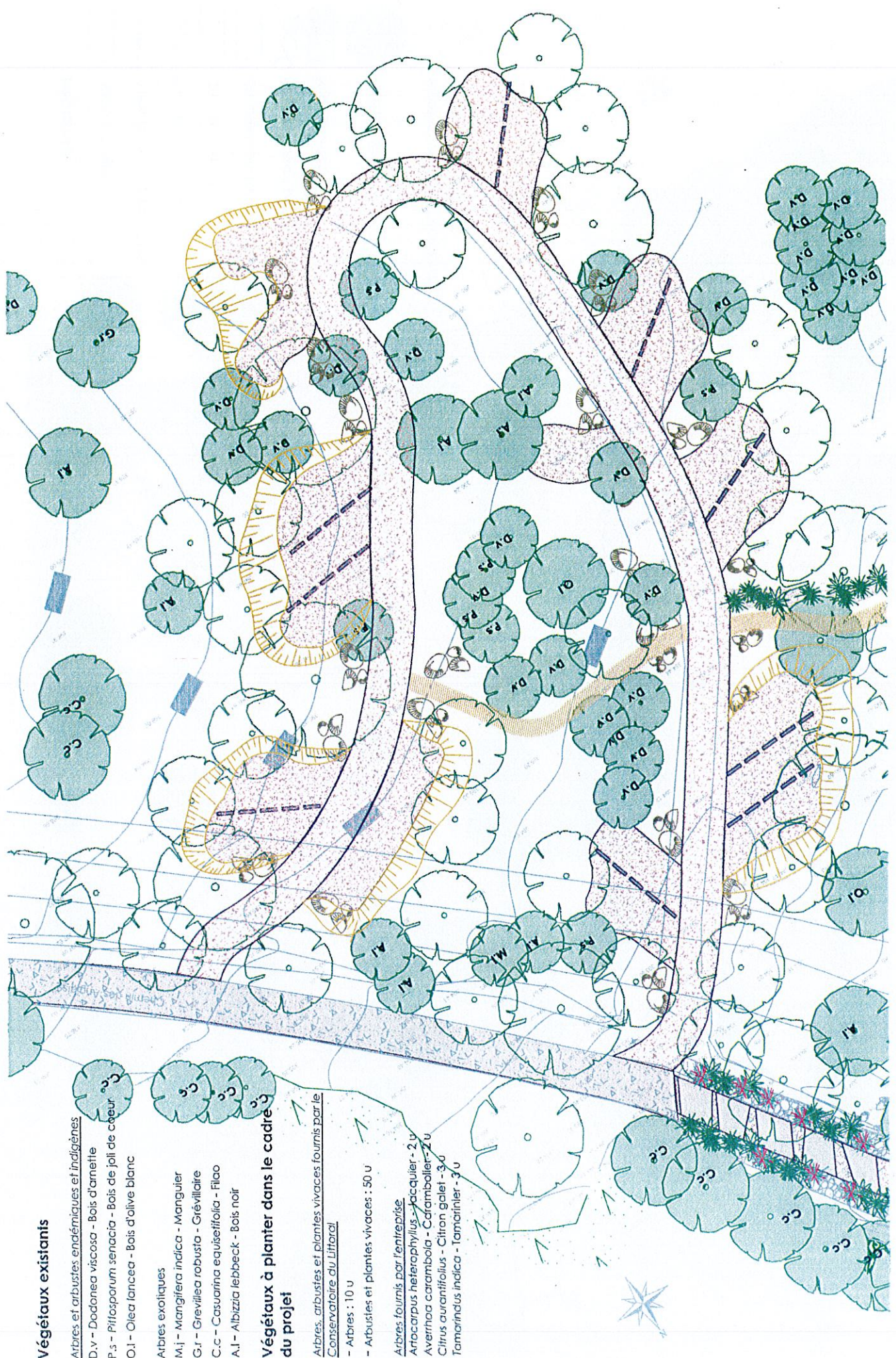
Arbres fournis par l'entreprise

Artocarpus heterophyllus - Jacquier - 2 u

Averrhoa carambola - Carambola - 2 u

Citrus aurantifolius - Citron galet - 3 u

Tamarindus indica - Tamarinier - 3 u



PLAN DE NIVELLEMENT DE LA ZONE DE STATIONNEMENT - Echelle : 1/200^{ème}

